

L'Avenir Syndicaliste de la Manche

FO50

Numéro 80
JUN 2023

TOURLAVILLE PDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Déposé le 05/07/2023
A distribuer avant le 10/07/2023

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION de L'UNION DEPARTEMENTALE
des SYNDICATS FORCE OUVRIERE de la MANCHE

Directeur de la publication : Sandrine GAMBLIN – Rédaction, Administration & Impression :
UD FO Manche – 56 rue de la Buaille – 50100 CHERBOURG
02 33 53 03 72 – fax 02 33 93 02 79 – e-mail : fo50@orange.fr - http://50.force-ouvriere.org
dépôt légal fin d'année **ISSN 1764-6065 CPPAP 0923 S 06651** – prix 0,5€

AMERE DEFAITE SUR LES RETRAITES

Dans la Manche, et partout en France, pendant près de 6 mois, dans nos entreprises, dans nos structures, dans la rue, nous avons **combattu la réforme des retraites Macron-Borne**. Avec plus de 90% des actifs opposés à cette réforme mortifère et la totalité des organisations syndicales, **nous avons exigé le retrait de cette contre-réforme**.

Ce gouvernement a décidé d'imposer cette loi injuste pour les travailleurs et les jeunes, ne se préoccupant pas des conséquences et de l'amertume des Français.

Malgré tout, nous devons effectuer une analyse de cette longue bataille.

Dans la Manche, nous pouvons **saluer les militants et les adhérents engagés** dans les actions et les manifestations.

Nous pouvons nous féliciter de la cohésion et de l'engagement **des camarades dans les UL et dans l'UD** qui ont permis l'organisation et le maintien de l'intersyndicale dans la Manche.

Nous pouvons être fiers de la bataille menée et je garderai longtemps en mémoire les grands moments de partage et de solidarité avec les travailleurs, les retraités et les lycéens.

On peut lire dans **le communiqué intersyndical du 15 juin** : « Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites en se concentrant sur ce qui la rassemble, **elle va travailler, dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivants** : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes nous voulons obtenir des avancées importantes, notamment lors des futures négociations ».

L'intersyndicale n'a pas démontré son efficacité notamment sur la réforme des retraites.

Certes, l'intersyndicale peut se discuter sur des revendications claires et communes mais pas sur tout. Soyons vigilants à ne pas nous enfermer dans une unité syndicale nous obligeant à des compromis sur les revendications FO et à porter des revendications qui ne sont pas les nôtres au prétexte « du maintien de l'intersyndicale ».

A la CGT-FO, nous revendiquons le retour :

- **au départ à la retraite à 60 ans et pas un jour de plus.**
- **aux 37,5 annuités de cotisations et pas un trimestre de plus.**

Nous nous opposons à la casse des régimes dit spéciaux de retraites.

Nous exigeons **l'augmentation des salaires, des pensions, des bourses et des minima sociaux**.

Dans la Manche, organisons-nous pour mener les prochains combats car ce gouvernement ne va pas s'arrêter dans la destruction de nos acquis.

Nous devons exiger l'abrogation de la réforme des retraites, nous opposer à toutes lois liberticides et à toutes les formes de répression de ce gouvernement.

Pour cela, nous devons nous développer, rassembler les salariés au sein de la CGT Force Ouvrière.

Plus nombreux, plus forts, libres et indépendants pour la Justice sociale !

Fraternellement

Sandrine GAMBLIN
Secrétaire générale

Editorial	: page 1	Instances FO dans la Manche	: page 6
Communiqué intersyndical	: page 2	Résultats Elections CSE	: page 7
La Manche en Force	: pages 3-4-5	Agenda - Prix du timbre - formation	: page 8



Continuons à agir !

Après 6 mois de grèves et d'une mobilisation historique par sa durée et par l'ampleur des manifestations, l'exécutif a décidé d'imposer sa réforme des retraites en empêchant une nouvelle fois les parlementaires de voter. Ce nouveau déni de démocratie, les nombreux passages en force, malgré le rejet massif de la population laisseront des traces profondes. Hier encore, le conseil de l'Europe s'est interrogé sur l'ingérence significative de l'exécutif suite à l'utilisation en France de l'article 49-3.

Cette réforme, rejetée par toutes les organisations syndicales de salariés et de jeunesse a conduit à un niveau de mobilisation jamais égalé, rarement atteint, y compris en Europe. Cela aurait dû amener le gouvernement à retirer son projet. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale et les travailleurs, travailleuses et la jeunesse, encore aujourd'hui opposés très largement à cette réforme. C'est grave et porteur d'interrogations pour l'avenir quant à l'expression que prendra la colère sociale.

L'intersyndicale et les manifestant.es n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement sur le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, mais nous ne tournons pas la page.

Cette réforme inutile, injuste et brutale maltraite les travailleurs, travailleuses du privé comme du public et la jeunesse en leur imposant 2 ans de travail supplémentaires. Or, dans des entreprises qui ne veulent plus des seniors, un des vrais enjeux aurait dû être et reste leur maintien dans l'emploi auquel cette réforme n'apporte, au contraire, pas de réponse. Les organisations syndicales avaient pourtant toutes fait des propositions qui ont été écartées par le gouvernement.

L'expérience des 10 mois passés a démontré que l'unité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse sur des revendications communes permettait de construire le rapport de force.

Comme l'intersyndicale l'a fait sur le dossier des retraites en se concentrant sur ce qui la rassemble, elle va travailler, dès maintenant, à dégager des revendications communes sur chacun des sujets suivants : les salaires et les pensions, les conditions de travail, la santé au travail, la démocratie sociale, l'égalité femmes-hommes, l'environnement et la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Sur ces thèmes nous voulons obtenir des avancées importantes, notamment lors des futures négociations,

La future négociation sur les retraites complémentaires Agirc Arrco prévue à l'automne, tout comme celle de l'assurance chômage, seront des enjeux très importants dans lesquelles nos organisations pèseront de tout leur poids.

Pour tous les travailleur.euses, les étudiant.es et lycéen.nes que nous représentons, qui nous ont fait confiance, pour tou.tes celles et ceux qui ont manifesté, parfois pour la première fois et pour tou.tes ceux qui ont rejoint les rangs syndicaux pour participer à ce combat, nous adressons un message collectif : nous continuerons à contester cette réforme des retraites et à nous battre pour la justice sociale.

L'intersyndicale que nous avons construit depuis juillet 2022 est une force. Elle a déjà démontré sa capacité à agir ensemble par ses revendications et par la mobilisation quand cela s'est avéré nécessaire. Cette force saura se mobiliser dans les mois qui viennent pour revendiquer le progrès social et pour affronter les politiques de régression sociale au niveau national, y compris dans le cadre d'une manifestation européenne. D'ici là, nous appelons partout les salarié.es avec leurs organisations syndicales, à revendiquer, à négocier et se mobiliser pour gagner les augmentations de salaire.

L'intersyndicale continuera de se réunir dès la rentrée.

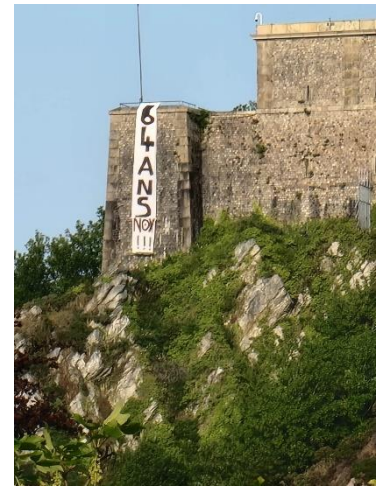
Paris, le 15 juin 2023

Contre le projet sur les retraites :



La Manche en Force !





FO en action dans la Manche

RESISTER - REVENDIQUER – RECONQUERIR



6 avril le Syndicat FO Presqu'île Habitat : Le personnel est appauvri par un Conseil d'Administration qui favorise son image auprès des locataires au détriment des employés. **Ils réclament :**

- Une meilleure gestion du personnel : hausse des effectifs, respect et reconnaissance de l'investissement des employés, flexibilité du temps du travail.
- Une revalorisation des salaires conforme et légitime au travail fourni comme nous réclamons haut et fort lors des NAO actuelles et en rapport avec l'inflation.

29 juin le Syndicat FO de la CAC : Depuis mercredi 14 juin 2023, à minuit, l'intersyndicale CGT, FO et Unsa) de l'Agglo du Cotentin a déposé un préavis de grève qui court jusqu'au 30 juillet 2023 inclus.

Les principales revendications sociales sont sur les salaires, conditions de travail, santé au travail, ...
Ils demandent d'accélérer l'agenda social et de le compléter de nouvelles mesures travaillées avec nos directions.
Ils demandent une séance d'ouverture de négociation avant l'été.



Le syndicat FO Orano : Les salariés postés en 5x8 du site d'Orano Recyclage à La Hague ont fait grève le week-end pendant un mois et demi, afin d'obtenir une augmentation de la prime qui vient rétribuer ce rythme de travail épuisant.

Les 9, 10 et 11 juin ont marqué le quatrième week-end d'arrêt de la production sur le site d'Orano Recyclage à La Hague. Au sein des deux usines concernées, UP2-800 et UP3, **plus de 60% des salariés ont fait grève durant treize jours depuis un mois et demi.** En cause, le refus de la direction d'Orano d'augmenter de 100 euros la prime liée au rythme posté en 5x8 (cinq équipes travaillant huit heures, en alternant deux matins, deux après-midis, deux nuits et quatre jours de repos), qui s'élève à 500 euros mensuels. Un rythme de travail qui empiète largement sur la vie privée, et dont les effets sur la santé (perturbations du sommeil et du système hormonal, risque accru d'hypertension et de maladies cardiovasculaires) sont bien connus.

Après un mois et demi de conflit et 4 longs week-ends, la Direction a enfin tenu une négociation spécifique à la revalorisation du régime 5x8 avec comme principal résultat : l'augmentation en 3 ans de 135€ de la prime de poste.



La Presse de la Manche

Activités et tenues des Instances FO dans la Manche

L'UL d'Avranches s'est réunie le 12 juin. Un bilan a été réalisé sur l'activité à Avranches et les axes d'amélioration envisagés. Nathalie Lapierre, secrétaire de l'UL souhaitait passer le relai pour se consacrer davantage aux mandats obtenus lors des élections professionnelles. Christophe Lossois lui succède.

Renouvellement du syndicat FO CMN : Le syndicat FO CMN s'est réuni le 20 juin et a été renouvelé. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux camarades.

FO DGFIP 50 : La section FO-DGFIP (impôts) s'est réunie à l'union locale Force Ouvrière de Saint-Lô le 19 juin et a renouvelé son bureau.



FO Orano : Une journée de formation sur les fiches emploi et leur cotation pour les camarades FO Orano du Cotentin (nouvelle CCN métallurgie) a eu lieu le 10 juin.

La Commission Administrative de l'UD s'est tenue les 18 avril et 15 mai pour évoquer la situation du département et les actions contre la réforme des retraites.

La réunion Fonction Publique s'est tenue le 5 juin à l'UL de Saint-Lô pour évoquer la mise en place des instances à la suite des élections professionnelles, de la réforme des retraites.

Le syndicat FO CH St James a tenu son AG le 13 juin et renouvelé son conseil syndical.

Elections Professionnelles CSE 2023

Cette année, 2/3 des CSE seront renouvelés au second semestre.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Si des salariés souhaitent se présenter aux élections CSE de leur entreprise ou de leur structure, nous les accompagnons afin de monter une liste FO.

Parlez des élections CSE autour de vous pour faire voter nos listes FO dans la Manche

Vous pouvez contacter l'UD 02.33.53.03.72

Elections Professionnelles

Envoyer une copie des résultats (documents Cerfa) à l'UD et à votre Fédération.

ATTENTION : vos listes doivent être siglées « FO » à l'exclusion de toute autre mention

Pour être représentatif et pouvoir désigner un délégué syndical il faut présenter une liste de candidat(s), et celle-ci doit recueillir au moins 10% des voix exprimées au 1^{er} tour du CSE. La désignation du ou des Délégués Syndicaux doit désormais être faite après chaque élection.

Même s'il n'y a pas le quorum au 1^{er} tour, celui-ci doit être dépouillé et adressé à la Direction du Travail.

Résultats Elections Professionnelles

Bravo à tous les camarades pour ces résultats qui sont le fruit du travail syndical de terrain.

But Cherbourg

Le 7 juin 2023

FO : 100%

Polyclinique du Cotentin

Le 10 mai 2023

FO : 100%

But Carentan

Le 7 juin 2023

FO : 100%

Le Normandy Granville

Le 13 mars 2023

FO : 25,56%

CFDT : 58,74%

CFE CGC : 15,70%

But Granville

Le 7 juin 2023

FO : 41,67%

CGT : 58,33%

Spie Nucléaire

Le 16 juin 2023

FO : 8,85%

CFDT : 18,18%

CFE CGC : 27,52%

CFTC : 17,09%

CGT : 28,36%

CMN à Cherbourg

Le 1^{er} juin 2023

FO : 19,16%

CGT : 80,84%

APTAR STELMI Granville

Le 16 juin 2023

FO : 28,26%

CFDT : 32,33%

CFE CGC : 12,63%

CGT : 13,49%

SUD : 13,28%

APEI à Agneaux

Le 3 mai 2023

FO : 42,57%

CFE CGC : 12,05%

CGT : 45,38%

APTAR STELMI Brécey

Le 16 juin 2023

FO : 11,08%

CFDT : 62,97%

CGT : 25,95%

AGENDA 2023

L'Union Départementale à Cherbourg sera fermée pour Congés du lundi 14 au vendredi 25 août inclus.

- Les réunions de la **Commission Administrative de l'UD** auront lieu :
 - Le **lundi 18 septembre 2023 à 14H** à l'UD à Cherbourg
 - Le **mardi 12 décembre 2023 à 14H** à l'UL à St Lô
- La prochaine réunion Fonction Publique aura lieu le **lundi 6 novembre 2023 à 14H** à l'UL à St Lô.
- La prochaine réunion du **Comité Confédéral National (CCN)** se tiendra les **26 et 27 septembre 2023** à Bourges.

TIMBRE MENSUEL FO MANCHE 2023

Part Confédérale : 1,35€ + Part UD Manche : 1,87€
= 3,22 €

Rappel de l'article 20 des statuts de l'UD : les cotisations à l'UD doivent être réglées TRIMESTRIELLEMENT.

Trésoriers, l'année 2022 doit être soldée !

Rappel : Un stage CSSCT est prévu du lundi 2 au 6 octobre 2023. Inscrivez-vous rapidement afin que ce stage soit maintenu.



A NOTER SUR VOS AGENDAS : 14 novembre 2023

Assemblée Générale de l'Union Départementale
Centre culturel Louis Costel
13 rue de la Chesnée à Saint Sauveur Lendelin

Formation Syndicale 2023

Calendrier des sessions dans la Manche

Découverte de FO et moyens d'action du syndicat (5 jours)

Semaine 49 – du lundi 4 au 8 décembre

Inscription sur e-fo

Conseillers prud'hommes – Formation AFIP dans l'Orne

Semaine 40 – du lundi 2 au mercredi 4 octobre (3 jours)

Réservé aux conseillers prud'hommes

Santé, Sécurité et Conditions de travail (5 jours)

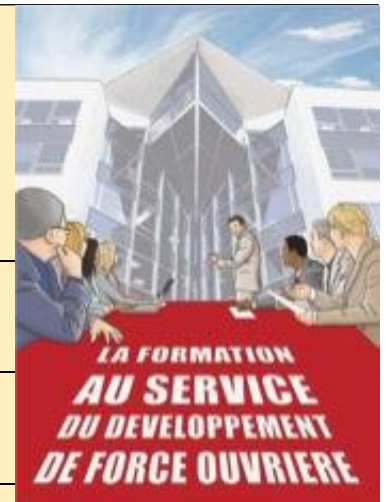
Semaine 40 – du lundi 2 au vendredi 6 octobre

Réservé aux salariés du secteur PRIVE en 1er mandat

Connaître ses droits 1 (3 jours)

Semaine 45 – du mardi 7 au jeudi 9 novembre

Inscription sur e-fo



LES SYNDICATS ONT REÇU UN DOSSIER COMPLET AVEC LE CALENDRIER ET LES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR LES STAGES CSE ET CSSCT, JOINDRE UNE COPIE DE L'ACCORD DE PRISE EN CHARGE PAR LE CSE OU L'ENTREPRISE. PLUSIEURS INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT SUR E-FO.FR (CF TUTO ADHERENT), SI BESOIN D'AIDE NOUS CONTACTER.

RAPPEL : LES PLACES SONT LIMITEES A 15 PAR SESSION

SI VOUS RECHERCHER UNE FORMATION QUI N'APPARAÎT PAS, NE PAS HESITER A CONTACTER L'UD.

CHAQUE STAGIAIRE DOIT, SAUF CAS DE FORCE MAJEURE :

- ETRE ASSIDU TOUTE LA DUREE DE LA SESSION
- PARTICIPER AU REPAS DU MIDI EN COMMUN.